



**COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 SEPTEMBRE 2018**

Nom	Fonction	Présent	Absent	Procuration à
TCHOBANIAN Frédéric	Maire	X		
VIENNET Emmanuel	1 ^{er} Adjoint	X		
DI MAIO Annie	2 ^{ème} Adjointe	X		
KIEFFER Dominique	3 ^{ème} Adjointe		Excusée	Frédéric TCHOBANIAN
HERMETET Jean-Daniel	4 ^{ème} Adjoint	X		
ORTLIEB Jeannette	Conseillère municipale déléguée	X		
ROMAN Antonia	Conseillère municipale déléguée	X		
MAURY Pierre	Conseiller municipal		Excusé	
WERY Claude	Conseiller municipal		X	
DESMARAIS Gaëtan	Conseiller municipal	X		
LOYER Denise	Conseillère municipale		Excusée	
MENEGON Alan	Conseiller municipal	X		
STILINOVIC Renato	Conseiller municipal		X	
GHERABI Malika	Conseillère municipale	X		
BESSON Claire	Conseillère municipale	X		
CILICHINI Laurence	Conseillère municipale	X		
LOUDARD Olivier	Conseiller municipal		X	
MARILA Danijela	Conseillère municipale		Excusée	

Secrétaire de Séance : Gaëtan DESMARAIS

2018-06-01	DECISION MODIFICATIVE	
<p>Le Maire expose que pour le paiement des honoraires du cabinet INGB les crédits n'ont pas été suffisamment ouverts. Il y a lieu d'augmenter les crédits sur le compte utilisé. C/20423 : - 4 800 € C/2313 : + 4 800 €</p> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL,</p> <p>Après en avoir délibéré par :</p>		
Pour	12	M. Frédéric TCHOBANIAN, M. Emmanuel VIENNET, Mme Annie DI MAIO, Mme Dominique KIEFFER, M. Jean-Daniel HERMETET, Mme Jeannette ORTLIEB, M. Gaëtan DESMARAIS, M. Alan MENEGON, Mme Malika GHERABI, Mme Claire BESSON, Mme Laurence CILICHINI, Mme Antonia ROMAN
Contre	-	
Abstention	-	

Décide d'autoriser et d'inscrire ces mouvements de crédits

**

*

2018-06-02	CONVENTION DE MUTUALISATION DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DU MERCREDI AVEC LA COMMUNE DE BART	
<p>Le Maire expose qu'il y a peu de demande pour de l'accueil périscolaire le mercredi et que la commune de Bart est également repassé à la semaine des 4 jours. Il a donc proposé de mutualiser ce service avec la commune de Bart.</p> <p>Par souci de simplicité vis-à-vis des familles et du fait d'échelle de tarifs différent à Bart, la facturation aux parents se fera par le périscolaire de Sainte-Suzanne.</p> <p>La commune de Bart facturera à la commune de Sainte-Suzanne.</p> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL,</p> <p>Après en avoir délibéré par :</p>		
Pour	12	M. Frédéric TCHOBANIAN, M. Emmanuel VIENNET, Mme Annie DI MAIO, Mme Dominique KIEFFER, M. Jean-Daniel HERMETET, Mme Jeannette ORTLIEB, M. Gaëtan DESMARAIS, M. Alan MENEGON, Mme Malika GHERABI, Mme Claire BESSON, Mme Laurence CILICHINI, Mme Antonia ROMAN
Contre	-	
Abstention	-	
<p>Décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approuver les termes de convention - d'autoriser le Maire à signer la convention 		

**

*

2018-06-03	CONVENTION TRIPARTITE DE MISE A DISPOSITION D'INSTALLATIONS SPORTIVES	
<p>Le Maire rappelle qu'une convention quadripartite courait entre la commune de Bart, le FC Bart, l'AS Sainte-Suzanne et la commune de Sainte-Suzanne pour l'utilisation du stade.</p> <p>La commune de Bart a dénoncé cette convention. Il y a donc lieu de faire une convention tripartite.</p> <p>LE CONSEIL MUNICIPAL,</p> <p>Après en avoir délibéré, par :</p>		
Pour	12	M. Frédéric TCHOBANIAN, M. Emmanuel VIENNET, Mme Annie DI MAIO, Mme Dominique KIEFFER, M. Jean-Daniel HERMETET, Mme Jeannette ORTLIEB, M. Gaëtan DESMARAIS, M. Alan MENEGON, Mme Malika GHERABI, Mme Claire BESSON, Mme Laurence CILICHINI, Mme Antonia ROMAN
Contre	-	
Abstention	-	
<p>Décide :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approuver les termes de convention - d'autoriser le Maire à signer la convention 		

**

*

2018-06-04

**REMISE A NIVEAU TECHNIQUE DE LA SALLE
POLYVALENTE**

Le Maire retrace l'historique du projet de la salle polyvalente.

- 1^{ères} réflexion de rénovation en janvier 2016
- Décision de s'appuyer sur les compétences de PMA et d'un programmiste pour étudier le projet et définir le besoin
- 1^{er} projet = restructuration de la salle polyvalente : → **Projet écarté compte tenu du coût trop important**
 - 1^{er} Scenario à 1,5 M€ HT
 - 2nd scenario à 1,8 M€ HT
- 2^{ème} projet = remise à niveau technique de la SPO en 2 tranches
 - 1^{ère} tranche en 2018 : 280 000 Euros HT
 - Dimensionnement et remplacement de la chaudière avant l'hiver.
 - Priorité de remise à niveau de la « grande salle » : première tranche de travaux portant sur le chauffage, ventilation, électricité, éclairages, SSI, remise aux normes des sanitaires vestiaires annexes à la grande salle : réalisation de 2 vestiaires pour le public et les activités sportives avec WC Hommes/Femmes aux normes PMR...
 - 2^{ème} tranche : période été 2020 (trois mois): Tranche de travaux 177 000 Euros HT
 - Menuiseries extérieures, sols, traitement intérieurs acoustique, limiteur de décibels à minima et autres travaux à étudier et à proposer en variantes.
- Début 2018, compte-tenu de la vétusté de la chaudière et compte-tenu du planning prévisionnel d'une remise à niveau technique, décision de remplacer la chaudière dès 2018 et réaliser l'ensemble des travaux des tranches 1 et 2 en 2019 (scenario 1)
- Début septembre, affinage du chiffrage et du cadencement qui a fait émerger un 2nd scenario : 2 tranches en 2019 (travaux incontournables) puis 2020 (les lots émissions de chaleur, ventilation et électricité sont indissociables).

		2019	2020	2021
Chauffage ventilation	31 500,00 €	31500		
Réfection chaufferie	28 000,00 €	28000		
Remplacement porte chaufferie	3 500,00 €	3500		
Emission de chaleur	128 800,00 €		128800	
Vannes thermostatiques	2 800,00 €		2800	
Remplacement des ventilos convecteurs avec fonctions identiques mais avec batterie eau chaude basse température	7 500,00 €		7500	
Mise en place d'un chauffage par rayonnement en remplacement du chauffage à air d'origine	38 500,00 €		38500	
Mise en place d'une centrale d'air assurant le renouvellement d'air de la salle par une centrale d'air double flux avec échangeur pour la récupération de l'énergie sur l'air extrait	53 000,00 €		53000	
Mise en place de centrales d'air double flux individuelles dans les salles familles, jeunes, travail manuel	27 000,00 €		27000	
Ventilation	5 700,00 €		5700	
Remplacement de l'installation de VMC du bloc sanitaire vestiaires loges	2 500,00 €		2500	
Mise en place d'une VMC dans la zone cuisine et dans les sanitaires salles des jeunes, famille, travail manuel	3 200,00 €		3200	
Electricité	77 500,00 €		77500	
Reprise de l'éclairage de la grande salle, salle jeune, salle famille, salle travail en LED	58 000,00 €		58000	
Reprise de l'éclairage des locaux annexes en LED	8 000,00 €		8000	
Remplacement de l'éclairage de sécurité	5 000,00 €		5000	
Remplacement de l'alarme incendie	6 500,00 €		6500	
Travaux d'isolation	240 000,00 €			
Isolation toiture par l'intérieur (thermique et acoustique)	140 000,00 €	140000		
Isolation de la façade par l'extérieure (Y compris tranchée drainante)	100 000,00 €			100000
Travaux accessibilité	25 000,00 €	25000		
Remplacement SAS d'entrée (page 9 du dossier technique de INGB)	25 000,00 €			
TOTAL TRAVAUX HT	508 500,00 €	196500	212000	100000

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré par :

Pour	10	M. Frédéric TCHOBANIAN, M. Emmanuel VIENNET, Mme Annie DI MAIO, Mme Dominique KIEFFER, Mme Jeannette ORTLIEB, , M. Alan MENEGON, Mme Malika GHERABI, Mme Claire BESSON, Mme Laurence CILICHINI, Mme Antonia ROMAN
Contre	2	M. Jean-Daniel HERMETET, M. Gaëtan DESMARAIS
Abstention	-	

Décide :

- de lancer les travaux de la tranche 2019
- d'attendre le renouvellement de mandat municipal pour laisser le choix à la nouvelle équipe de lancer la seconde tranche ou pas

SEANCE LEVEE A 22 H 30